

**AUTORISATION PARENTALE pour l'examen de la situation de son enfant lors de l'Instance Locale
de Concertation (ILC)**

L'instance locale de concertation rassemble les professionnels intervenant directement ou indirectement auprès de votre enfant dans le but de permettre une analyse clinique et pluridisciplinaire de sa situation, de coordonner des interventions et de tenter de prévenir tout risque de complexité, d'aggravation de sa situation.

Comme indiqué dans la notice explicative, tout professionnel, quels que soit son statut, sa mission ou sa fonction, participant aux Instances Locales de Concertation (ILC) s'engage à la discrétion professionnelle et au secret professionnel.

Je soussigné(e),

Parent 1 : _____

Parent 2 : _____

Ou Représentant Légal : _____

De l'enfant _____

Actuellement suivi par : _____

Certifiant agir en qualité de parent exerçant l'autorité parentale / tuteur légal*, autorise que la situation de mon enfant soit présentée par _____ (préciser le professionnel ou le service/établissement) au cours d'une Instance locale de Concertation.

Fait à _____ Le _____

Signature(s)

* rayer la mention inutile